

Questions orales

Des voix: Bravo, bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je suis sûr qu'il me communiquera le texte de son discours d'avance.

Je voudrais poser une autre question à l'honorable représentant. Pendant qu'il prêchera dans le désert à l'occasion de ce déjeuner-causerie, le ministre pourrait-il demander aux représentants de ces organisations s'ils jugent opportun d'une part de créer un groupe de travail parlementaire ou un comité de sélection de la Chambre des communes, et d'autre part d'effectuer une enquête sur le bénévolat sous les auspices compétents?

M. Fox: Madame le Président, je crois que notre gouvernement a fait un certain nombre de propositions il y a quelques années au sujet des organisations nationales bénévoles. Je sais également que le parti du député a présenté un certain nombre de recommandations lorsqu'il était au pouvoir. Ces recommandations sont pour la plupart restées lettre morte à cause des élections répétées que nous avons eues dans notre pays. Nous étudions actuellement toute une série d'initiatives que nous aimerions prendre dans ce domaine en raison du rôle important que le bénévolat joue au Canada.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE

ON DEMANDE QUELLES SONT LES MODALITÉS DE L'AIDE FÉDÉRALE PRÉVUE POUR LES FABRICANTS D'AÉRONEFS

M. Bernard Loiselle (Verchères): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Est-ce que le ministre pourrait informer la Chambre des modalités de l'aide fédérale prévue pour le Dash-8 et le nouveau moteur d'avion PT-7, des implications financières de cette aide ainsi que du nombre d'emplois qu'elle créera?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, la fabrication du moteur PT-7 de la Pratt and Whitney créera 1,000 emplois pendant la durée de ce programme. L'aide sera accordée avec l'appui de l'industrie de défense et du gouvernement pour le programme de Dash-8, par l'entremise des garanties de prêts pour 450 millions de dollars, ce qui créera 3,000 emplois. Chose très importante, les sous-traitants à travers le pays pour les deux projets obtiendront à peu près 40 p. 100 de la valeur du programme très important pour l'économie du pays.

● (1200)

[Traduction]

LES POSTES

LES PLAINTES CONCERNANT LA DISTRIBUTION DU COURRIER—
ON DEMANDE QUE LA QUESTION SOIT EXAMINÉE AU COMITÉ

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Comme les députés reçoivent de tous les coins du pays des plaintes toujours plus nombreuses contre la distribution du courrier et que beaucoup de ces plaintes concernent la distribution du temps des fêtes—d'ailleurs il continue d'en venir encore en grand nombre—le ministre des Postes voudrait-il publier le pourcentage des livraisons à un jour, deux jours et trois jours de délai du courrier de première catégorie dans les diverses régions du pays, avec une comparaison entre le pourcentage de livraisons à un jour dans les grandes agglomérations et le pourcentage de livraisons entre les petites agglomérations et les grands centres urbains?

Le ministre des Postes veut-il prendre l'engagement de faire établir périodiquement une analyse de la situation à l'intention de la population, pour éviter que des difficultés de livraison peut-être localisées ne donnent l'impression que tout le système est paralysé? La population s'impatiente et veut savoir ce qui se passe.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, je serai très heureux de donner suite à la suggestion du député. Nous tenons en effet, à l'intérieur du ministère des Postes, une évaluation de la performance de nos employés, ce qui nous permet de constater qu'il existe un très grand degré d'efficacité. Il est clair que le traitement du courrier excessivement volumineux chaque jour accuse occasionnellement des retards. Mais pour une lettre qui peut être livrée en retard, il y en a 90 ou 92 autres qui sont livrées à temps. A mon avis, la publication de ces données aura pour nature de faire comprendre l'ampleur du problème et probablement de minimiser la mauvaise publicité que l'on fait en certains milieux aux travailleurs des postes canadiennes.

[Traduction]

M. Fraser: Madame le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre. Est-ce qu'il accepterait, après avoir fait le tour de la situation, de comparaître devant le comité permanent avec des représentants de la direction et si possible des syndicats, pour examiner les résultats de cette analyse et nous dire si les retards et les goulots d'étranglement dont les usagers se plaignent viennent principalement d'un manque de personnel, ou si ce n'est pas plutôt que certains éléments du système sont enrayés, soit parce qu'ils ont été mal conçus, soit parce que certains facteurs n'ont pas été pris en compte, soit parce qu'il y a des difficultés d'ordre mécanique ou autres? Est-ce que le ministre voudrait bien venir avec les représentants de ses services pour examiner la question avec les représentants de l'opposition devant le comité compétent, dans le but de rechercher des solutions à la situation actuelle?